

- E. Le comptable peut-il me renseigner sur le solde actuel des consignations de fonds et sur l'état du budget de la mission?

5. CONTRATS

- A. Ai-je établi un Comité de révision des contrats et passe-t-il en revue les contrats proposés?
- B. Dans le cas de contrats de services non concurrentiels, la valeur totale de chaque contrat était-elle inférieure à 50 000 \$?
- C. Dans le cas de contrats non concurrentiels concernant des marchandises et des projets de construction, la valeur totale de chaque contrat était-elle inférieure à 40 000 \$?
- D. Dans le cas de contrats concurrentiels concernant des services, des marchandises et des projets de construction où on a reçu au moins deux soumissions, la valeur totale de chaque contrat était-elle inférieure à 400 000 \$?
- E. Lorsque la valeur des contrats octroyés dépassait les limites établies apparaissant ci-dessus, notre conseiller administratif régional avait-il obtenu l'autorisation du Conseil du Trésor avant que le contrat ne soit signé?
- F. Les contrats ont-ils tous des dates qui en indiquent le début et la fin?

6. REPRÉSENTATION OFFICIELLE

- A. Les dossiers des employés sur les activités de représentation officielle et surtout les miens résisteraient-ils à un examen rigoureux découlant d'une demande d'accès à l'information (p. ex., obligation de rendre compte, détails et objectifs des fonctions officielles)?
- B. La mission a-t-elle établi une politique sur les coûts par personne pour les réceptions à domicile; incluant les demandes de remboursement pour les domestiques, les